

# **RÈGLEMENT D'EXAMEN**

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL TECHNIQUES D'INTERVENTIONS SUR INSTALLATIONS NUCLÉAIRES			Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public	Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'expérience professionnelle.	Candidats de la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité			
<i>Épreuves</i>	<i>Unité</i>	<i>Coef.</i>	<i>Mode</i>	<i>Durée</i>	<i>Mode</i>	<i>Durée</i>	<i>Mode</i>	<i>Durée</i>
<b>E1 : Épreuve scientifique et technique</b>		<b>4</b>						
Sous-épreuve E11 : Mathématiques	U11	2	CCF		Ponctuel écrit	1h	CCF	
Sous-épreuve E12 : Sciences Physiques et Chimiques	U12	2	CCF		Ponctuel pratique écrit	1h	CCF	
<b>E2 : Préparer un chantier en Environnement Nucléaire</b>		<b>7</b>						
Sous-épreuve E21 : Pré-étude et mise en conformité du chantier	U21	3	Ponctuel écrit	1h30	Ponctuel écrit	1h30	CCF	
Sous-épreuve E22 : Préparation des interventions	U22	4	Ponctuel écrit	2h30	Ponctuel écrit	2h30	CCF	
<b>E3 : Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel</b>		<b>10</b>						
Sous-épreuve E31 : Gérer, Communiquer, Rendre compte	U31	2	CCF		Ponctuel oral	30 mn	CCF	
Sous-épreuve E32 : Intervenir en Environnement Nucléaire	U32	6	CCF		Ponctuel pratique	4h	CCF	
Sous-épreuve E33 : Économie - Gestion	U33	1	CCF		Ponctuel oral	30 mn	CCF	
Sous-épreuve E34 : Prévention Santé Environnement	U34	1	CCF		Ponctuel écrit	2h	CCF	
<b>E4 : Épreuve de langue vivante</b>	<b>U4</b>	<b>2</b>	CCF		Ponctuel oral		CCF	
<b>E5 : Épreuve de Français, histoire et Géographique</b>		<b>5</b>						
Sous épreuve E51 : Français	U51	2,5	Ponctuel écrit	2h30	Ponctuel écrit	2h30	CCF	
Sous épreuve E52 : Histoire, Géographie et Éducation Civique	U52	2,5	Ponctuel écrit	2h	Ponctuel écrit	2h30	CCF	
<b>E6 : Épreuve : Arts Appliqués et Cultures Artistiques</b>	<b>U6</b>	<b>1</b>	CCF		Ponctuel écrit	1h30	CCF	
<b>E7 : Épreuve d'Éducation Physique et Sportive</b>	<b>U7</b>	<b>1</b>	CCF		Ponctuel pratique		CCF	
<b>Épreuve facultative de langue vivante</b>	<b>UF1</b>		Ponctuel oral	20 mn (1)	Ponctuel oral	20 mn(1)	Ponctuel oral	20 mn (1)

(1) dont 5 mn de préparation

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention